

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION 2019

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le sixième exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton pour les exercices financiers 2014, 2015, 2016, 2017 (résolution 2016-09-574), 2018 (résolution 2017-08-880) et aussi pour l'année 2019 suite à la résolution 2018-09-1316 adoptée au Conseil des maires du 19 septembre 2018, a été déposé au bureau de la municipalité le 24 septembre 2018. Toute personne peut en prendre connaissance à la municipalité aux heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 9 heures à midi et de 13 h 15 à 16 h 30.

Avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi. Étant dans sa sixième année, le droit pour présenter une demande de révision s'applique seulement sur les modifications.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée dans les 60 jours suivant la réception de l'avis de modification;
- être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement n° 137 de la M.R.C. d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

M.R.C. d'Arthabaska
150, Notre-Dame-Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 24^e jour du mois de septembre 2018.

Le secrétaire-trésorier,



Matthieu Lévasseur